

CHOSSES ET AUTRES

On dit que la Gazette de Sorel deviendra bientôt un journal quotidien.

On calcule que plus de 35,000 pèlerins ont visité Sainte-Anne de Beauport cette année.

On dit que M. P. A. Tremblay remplacera M. Chauveau comme membre de la Commission du Havre de Québec.

Il y a, en France, environ un million de protestants et 120,000 Juifs. En Angleterre, le nombre des catholiques est de trois millions; il y en a quinze millions en Allemagne.

La Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis a adopté, dans sa séance du 23 août, à Milwaukee, des résolutions favorables à un traité de réciprocité avec le Canada.

Nous lisons dans un journal: "On dit que la législature provinciale ne sera convoquée pour la dépeche des affaires que dans le mois de décembre ou à la fin de novembre. La session durera probablement jusqu'au mois de janvier, et l'on n'aurait pas de convocation du parlement dans l'automne de 1878. A l'avenir, d'après le statut, il ne s'écoulera pas douze mois entre les sessions. Ce changement a été longtemps demandé par les ministres et les députés des deux côtés."

Nous lisons dans le Canadien de Saint-Paul, Minnesota, à la date de jeudi, 6 septembre: "Le Rév. P. Lacombe, qui devait laisser Saint-Paul mercredi dernier, s'est vu, grâce à des circonstances incontrôlables, forcé d'ajourner son départ à un jour ultérieur. "Le public sait déjà que le Rév. Père a été choisi par le gouvernement américain pour négocier un traité de paix avec la tribu des Pieux-Noirs, et qu'il se rendait au milieu de ces Indiens, quand la maladie est venue arrêter sa course. Le Rév. Père s'en retourne à Manitoba, prenant probablement la route de Yanton."

La Commission des Pêcheries a rendu une décision importante en faveur de la cause des Etats-Unis relativement à certains privilèges dont jouissent les Américains qui pêchent dans les eaux canadiennes. Elle a décidé à l'unanimité qu'elle était liée par la lettre du traité, et que les privilèges d'obtenir de la baie, de la glace et des provisions, et de transborder le poisson, n'étant pas spécifiquement accordés par le traité, elle ne pouvait les prendre en considération pour fixer la compensation que les Etats-Unis doivent payer pour les privilèges que le traité leur accorde.

La guerre a éclaté dans le camp de Chiniquy et consorts. Un ministre presbytérien, le Rév. Court, a publié un pamphlet, dont la Gazette de Montréal reproduit plusieurs extraits, et qui révèle un état de choses scandaleux dans l'Eglise chiniquiste. Il paraît que l'apostat et ses co-épîtres, si scrupuleux à l'égard des prêtres catholiques, ne le sont pas autant dans le choix de leurs disciples. D'après le révérend pamphlétaire, qui dénonce la secte suisse à tous les protestants, Chiniquy se serait entouré de communards et de repris de justice notoires, qu'il a refusé de congédier sur les représentations des ministres anglais. L'auteur révèle aussi, ce que l'on savait déjà, que les prétendus convertis, dont le Witness publiait les listes l'année dernière, étaient, pour la plupart, des farceurs, des mendiants ou des communs.

Mgr. Rappe, ancien évêque du diocèse de Cleveland, Ohio, est mort à Saint-Albans, Vermont, dans la nuit de samedi, à l'âge de 77 ans. Mgr. Rappe avait été sacré évêque de Cleveland en 1874, et occupa ce siège épiscopal jusqu'en 1870, où il résigna. Sa Grandeur était aussi bien connue dans les principales provinces du Canada qu'aux Etats-Unis. Il prêcha plusieurs retraites à Montréal, et sa mort causera d'universels regrets parmi les catholiques de ce pays. Il était considéré ici comme un évêque canadien. Il offrait le type de l'évêque missionnaire, et, sous ce rapport, il avait plus d'un trait de ressemblance, pour l'apparence extérieure et la bienveillance toute évangélique, avec Mgr. Laflèche, comme lui ancien missionnaire et prédicateur populaire.

La reine Victoria vient de conférer des titres nobiliaires à quelques-uns de nos hommes publics: l'hon. N. B. Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême; l'hon. A. A. Dorion, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada, et l'hon. Robinson, juge-en-chef du Haut-Canada, ont été créés chevaliers par un décret récent de Sa Majesté. Ces messieurs porteront le titre de Sir; mais ils ne sont pas baronnets. Leur titre n'est pas héréditaire. Les deux seuls baronnets canadiens-français nommés jusqu'à présent sont Sir L. H. Lafontaine et Sir Georges Cartier. L'un et l'autre sont morts sans laisser d'enfants mâles; de sorte que la dignité dont ils avaient été gratifiés par la faveur royale s'éteindra à la mort de leurs épouses, Lady Lafontaine et Lady Cartier. On sait que le titre de Sir, porté par les chevaliers et les baronnets, s'applique au nom de baptême. Ainsi il serait impropre de dire: Sir Cartier, Sir Lafontaine, Sir Macdonald. On doit dire, et on dit toujours: Sir Georges, Sir Hypolite, Sir John, en ajoutant ou non le nom de famille.

La ridicule et odieuse campagne entreprise par la presse anglaise de Montréal contre le Séminaire, à propos des événements d'Oka, a eu son contrecoup en Angleterre. Nos confrères protestants ont fait preuve, en cette circonstance, d'un fanatisme qu'on ne saurait traiter que de monstrueux. Quelques-uns d'entre eux, non contents de défendre les incendiaires sacrilèges qui ont brûlé l'église catholique d'Oka et menacé la vie de leur curé, ont poussé la férocité jusqu'à émettre le soupçon que les prêtres du Lac avaient eux-mêmes soudoyé les malfaiteurs dans le but de poser ensuite en victimes. Il paraît que ces accusations insensées, qui auraient dû conduire leurs auteurs au banc criminel, ont produit leurs fruits en Angleterre; des fruits tellement excessifs que nos confrères sont forcés maintenant de les désavouer et de rire de ces exagérations qu'ils ont eux-mêmes provoquées.

Il existe à Londres (que ne trouve-t-on pas à Londres!) une société protectrice des aborigènes d'Amérique. Cette association, qui doit être assez désœuvrée en temps ordinaire, a accueilli l'affaire d'Oka comme une bonne fortune, avec l'avidité d'un avocat sans cause qui tombe soudain sur un bon crime. Elle a présenté une requête au gouvernement pour le prier de protéger les Indiens incendiaires du Lac contre les cruautés des prêtres du Séminaire, qui ont l'insolence de ne pas se prêter aux caprices de ces bons sauvages. Il est difficile de pousser plus loin la sottise. Lord Carnarvon, secrétaire des colonies, a fait entendre à ces philanthropes qu'ils eussent à se mêler de leurs affaires; il a déclaré que le gouvernement impérial n'avait rien à voir à la question des difficultés d'Oka, qui relève entièrement des tribunaux canadiens, lesquels se sont déjà prononcés d'ailleurs.

Dire que toute cette agitation et tous ces malheurs sont le résultat des intrigues de quelques fanatiques et de quelques apostats! Avant l'apparition de ces apôtres, tout était tranquille au Lac.

La Minerve a célébré, le 8 septembre courant, ses noces d'or. Sa fondation remonte à cinquante ans. C'est un fait extraordinaire, non seulement dans notre pays, mais encore dans toute l'Amérique. La Minerve est d'emblée à la tête de la presse de la province. Elle était le principal organe de la population canadienne-française avant les événements de 37, et elle l'est encore. Jusqu'à 1850, elle n'eut pas d'adversaire dans la presse française. A partir de cette époque, elle eut à lutter contre le nouveau parti, fondé par M. Papineau et continué par M. Dorion. Elle a résisté aux fatigues de ce combat sans trêve qui dure depuis vingt-six ans. Elle a acquis et possède encore une influence considérable sur l'opinion. Elle est, depuis sa fondation, la propriété de la famille Duvernay. M. Dausereau s'est joint, il y a quelques années, aux MM. Duvernay. La Minerve compte, dans la liste de ses rédacteurs, plusieurs des meilleurs écrivains du pays.

Le chemin de fer des Laurentides est complètement terminé depuis quelques jours. Une première excursion de Montréal à Saint-Lin a eu lieu dimanche, par la nouvelle voie ferrée.

L'hon. M. Cauchon a résigné comme membre du ministère fédéral. Il a été nommé immédiatement lieutenant-gouverneur de Manitoba. Il doit partir pour cette province au commencement d'octobre.

Le successeur de M. Cauchon à Ottawa sera, selon toutes les probabilités, M. Laurier.

Le Journal de Québec dit que le nombre des exposants dans le département industriel est de 454, dont 220 appartenant à Québec, et les autres se répartissent entre Montréal et les autres parties du Canada. On en compte aussi quelques-uns des Etats-Unis. Ces 454 exposants exposeront chacun 20 articles en moyenne. Un Montréalais exposera, dit-on, 20 voitures, un autre 38 différentes sortes d'outils, un troisième 43 différents articles.

Les initiateurs d'une industrie nouvelle en Canada, le filage de la soie avec la matière brute importée directement de Chine, et qui ont établi une manufacture à Montréal, exposeront des produits de cette manufacture, et feront connaître le mode suivi pour cette fabrication.

C'était dans un banquet, à l'occasion d'une fête de bienfaisance. Le maire de la localité, entouré des notables de la contrée, présidait. Mme la comtesse de X... y assistait; elle était placée à droite du maire.

La comtesse, qui est très-riche et fort généreuse, adresse quelques mots de remerciements au conseil municipal, pour tous les soins qu'il donne à cette œuvre, dont elle s'occupe beaucoup elle-même.

Il faut que vous répondiez à Mme de X... fit un conseiller municipal, en donnant un coup de coude au maire.

Le maire se recueille un instant; il hésite... puis, après un violent effort, il s'écrie:

—Allons, madame la comtesse, encore un peu de veau!

NAISSANCE

A Villa Mentana, Waterville, P. Q., le 7 septembre, la dame du chevalier LaRocque, une fille.

A Northampton, Mass., le 5 septembre, la dame de M. Adolphe Ménard, président de la société Saint-Jean-Baptiste, une fille.

Parrain et marraine: M. F. X. Ménard et sa dame. L'enfant a reçu au baptême les noms de: Marie-Louise.

LES ÉCHECS

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 50: MM. Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel; M. Toupin, Dr. D. P. O. Giroux, Montréal; A. C. Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P. Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 51: MM. N. P. Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; L. O. P. Sherbrooke; Dr. D. M. Toupin, P. O. Giroux, Montréal.

Z. Delaunais, Québec.—Nous serions très-heureux d'accéder à votre demande, mais il nous faudrait prendre trop d'espace pour exposer un peu complètement ce que vous mentionnez dans votre lettre. Vous aurez une réponse par lettre.

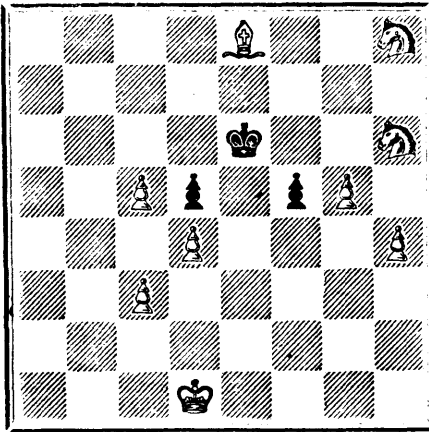
N. P. Sorel.—Nous nous ferons un plaisir d'examiner avec attention, mais nous ne pouvons rien promettre avant d'avoir vu. Votre seconde lettre reçue.

Nos sincères remerciements à M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe, pour l'envoi d'un problème.

J. W. Shaw, Montréal.—Vos envois sont toujours reçus avec plaisir. Votre lettre est reçue. Merci de son contenu.

PROBLÈME No. 54.

Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 50.

Blancs. Noirs.

1 D pr F Noirs. 1 R pr C (A) 2 D 4e F D 2 Ad libitum. 3 D fait échec et mat.

(A) 1 R 4e D ou 4e F 2 D 4e F ou 4e C échec 2 R pr C 3 D fait échec et mat.

PROBLÈME No. 55.

Blancs. Noirs.

1 R 1er T R Noirs. 1 R 4e D 2 D 8e F D 2 R pr C 3 C 5e C 4 P 3e F D et 5e R

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 51.

Blancs. Noirs.

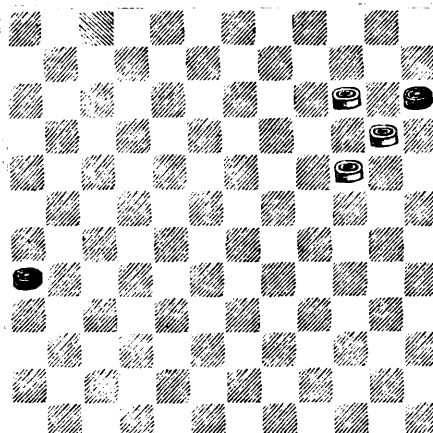
1 C 1er F Noirs. 1 P 6e F 2 C 2e D 2 P pr C 3 P 4e F échec et mat.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 91

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 89

Table showing the number of pieces remaining for White and Black in the solution to problem No. 89.

Solutions justes du Problème No. 89

Montréal.—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. Décarau, John Boyte et Aug. Demers.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Club de Dames St. Joseph a ouvert un tournoi à ses membres. Il y a actuellement sur les rangs huit joueuses. Nous donnerons dans un prochain numéro les détails complets de la lutte.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 14 septembre 1877.

Table listing market prices for various goods including flour, grains, vegetables, poultry, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, veal, and sheep.

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & Cie., Montréal.

Le Dr. THAYER

Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, culbent la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'insouciance, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: 25¢ le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102